

Réaliser des prestations de tatouage éphémère au henné, jagua et paillettes

Objectifs (professionnels)

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- ✓ **Réaliser des prestations de tatouage éphémère conformes aux attentes des clients**, en appliquant les techniques adaptées (henné, jagua, paillettes) et en respectant les normes d'hygiène et de sécurité.
- ✓ **Concevoir des motifs esthétiques et personnalisés**, en tenant compte des préférences des clients et des contraintes techniques pour garantir un rendu harmonieux et professionnel
- ✓ **Accompagner les clients après la prestation**, en délivrant des conseils d'entretien précis et adaptés pour assurer la tenue et la qualité du tatouage

Catégorie

La catégorie prévue à l'article L.6313-1 est : Action de formation

Public

Le public concerné est : professionnels souhaitant acquérir des compétences spécifiques en tatouage éphémère dans le cadre d'une activité artistique ou commerciale :

- Artistes indépendants souhaitant diversifier leur offre (maquilleurs, illustrateurs, calligraphes, tatoueurs débutants).
- Professionnels de l'esthétique et du bien-être (prothésistes ongulaires, esthéticien(ne)s, coiffeurs-barbiers).
- Animateurs événementiels et professionnels du spectacle souhaitant proposer une prestation complémentaire.
- Entrepreneurs du domaine de la beauté, du divertissement ou du street art.
- Personnes en reconversion professionnelle souhaitant intégrer une activité créative et accessible sans prérequis médicaux.
- Étudiants et passionnés d'arts graphiques souhaitant se spécialiser dans le tatouage temporaire.

Pré-requis

Les conditions d'accès sont :

- Pré-requis : avoir un CAP esthétique ou une certification en tatouage ou bien exercer dans le domaine artistique ou avoir un projet de reconversion professionnelle
- Niveau exigé : aucun

Lieu de la formation :

Montreuil (Région Parisienne)

Durée

Cette formation se déroulera en 21 heures en présentiel sur une durée totale de 3 Jours, avec un suivi de 2 mois en distanciel.

Dates : à définir. Une session de formation par mois.

Tarif

Cette formation est dispensée pour un coût de 1800 euros HT soit 1800 net de TVA ou TTC.

Les coûts de formation peuvent être pris en charge par les dispositifs de financement tels que les OPCO ou le FAF

Un accompagnement est proposé pour la constitution des dossiers de financement.

Modalités et délais d'accès

- 1) **Dossier de candidature** : Compléter un formulaire en ligne avec les informations personnelles, le parcours professionnel et les motivations.
- 2) **Entretien téléphonique** : Permet de valider la pertinence de la formation au regard du projet professionnel.
- 3) **Validation de l'inscription** : Après étude du dossier, un devis et une convention de formation sont envoyés.

L'inscription est réputée acquise lorsque : les documents contractuels ont été signés par les deux parties. Un mail de bienvenue et une convocation sont envoyés.

Les délais d'accès à l'action sont : au minimum deux semaines après la validation de l'inscription et au plus dans les 45 jours.

Moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement

Méthodes et outils pédagogiques

Méthodes pédagogiques : mises en pratique professionnelle, apports théoriques

Supports pédagogiques : livret d'apprentissage fourni en format papier

Prise en compte du handicap : Formation accessible aux personnes en situation de handicap (selon la nature du handicap), avec aménagements et adaptations au cas par cas.

La référente handicap est à disposition pour toute question avant, pendant ou après le bilan de compétences à l'adresse mail suivante : reshana-henne@hotmail.fr (le délai de réponse est de 48 heures maximum – jours ouvrés)

Éléments matériels de la formation

Salle de formation : Pour garantir une formation pratique et immersive, la salle de formation est aménagée de manière à respecter les normes d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie. Salle équipée d'espaces individuels de travail et Supports pratiques (mains factices en acrylique, papiers cartonnés de couleur) pour les exercices de tracé et de réalisation des tatouages. Kits de tatouage éphémère complets. Vidéoprojecteur et connexion Internet

Compétences des formateurs

La formation sera assurée par :

Mme POIRRIER Reshana – BAC – Conseillère en Dermo- Esthétique niveau IV – Formation henné en 2014 en Inde chez Asha Savla – Formation henné en 2015 à l'île Maurice chez Peeroo – 2016 à Londres chez Ash Kumar. Expérience de 20 ans dans le domaine du henné.

Mme RAMSING Rizwana : –« Form VI spécialité « Art & Design» à l'île Maurice, équivaut au niveau terminal – Expérience de 7 ans dans le domaine du henné chez Reshana Henné

Mme MOUSSOUNI Khadoudja : – BTS IMS option productique – Formation henné en 2017 chez Reshana Henné. Expérience de 5 ans dans le domaine du henné chez Reshana Henné.

Contenu de la formation : 21h

Module 1 : Organiser son poste de travail (2h)

- *Préparer le poste de travail en respectant les normes d'hygiène et de sécurité.*
- *Stocker et conserver les produits et le matériel de manière conforme.*
- *Appliquer les protocoles d'hygiène (désinfecter, laver, éliminer les déchets).*

Module 2 : Réaliser des tatouages éphémères avec précision (9h)

- *Mettre en œuvre les techniques de base (3h) :*
 - o *Tracer des motifs simples (lignes droites, courbes, géométriques).*
 - o *Réaliser des ombrages et des remplissages réguliers.*
 - o *S'exercer sur différents supports (papier, peau synthétique, main factice).*
- *Appliquer les techniques avancées (3h) :*
 - o *Créer des motifs complexes et personnalisés.*
 - o *Adapter les techniques (henné, jagua, paillettes) aux besoins du client.*
 - o *Corriger et affiner les tracés pour un rendu harmonieux.*
- *Mettre en pratique les compétences acquises (3h) :*
 - o *Exécuter des tatouages éphémères sur des supports simulés.*
 - o *Réaliser des prestations sous supervision pour valider les acquis.*
 - o *Analyser la précision et la régularité des tracés réalisés.*

Module 3 : Personnaliser la prestation en fonction des attentes (2h)

- *Recueillir les besoins du client lors d'un entretien préalable.*
- *Proposer des motifs personnalisés en tenant compte des préférences et du contexte.*
- *Adapter les tracés pour garantir un rendu esthétique et durable.*
- *Simuler des échanges clients pour développer l'écoute active et la proposition de solutions adaptées.*

Module 4 : Préparer les mélanges et les outils pour les tatouages (3h)

- *Fabriquer la pâte de henné adaptée à l'usage cutané.*
- *Conditionner les paillettes corporelles pour garantir leur sécurité d'application.*
- *Remplir et manipuler les cônes de henné et de jagua ou contenants de manière hygiénique et précise.*
- *Tester et ajuster les mélanges pour obtenir une texture adaptée.*

Module 5 : Réaliser des prestations complètes en situation réelle (3h)

- *Exécuter des tatouages éphémères sur modèle ou main factice.*
- *Contrôler la qualité des tracés, l'homogénéité des motifs et la conformité aux attentes.*
- *Ajuster les finitions pour assurer la netteté et la durabilité des créations.*
- *Recevoir un retour d'évaluation pour ajuster les techniques.*

Module 6 : Informer et conseiller le client après la prestation (2h)

- *Expliquer les consignes d'entretien pour prolonger la tenue du tatouage.*
- *Alerter sur les comportements à éviter (grattage, exposition à l'eau).*
- *Répondre aux questions du client de manière claire et adaptée.*
- *Simuler des échanges pour renforcer la transmission d'informations.*

Suivi et évaluation

Exécution de l'action

Les moyens permettant de suivre l'exécution de l'action sont :

- Feuilles de présence émargées par les stagiaires et le formateur
- Evaluations formatives
- Évaluation des acquis en fin de session – évaluation finale

Modalités d'évaluation des résultats (ou d'acquisition des compétences)

Les moyens mis en place pour déterminer si le stagiaire a acquis les connaissances et compétences précisées dans les objectifs sont :

Au choix

- Questions écrites (QCM...)
- Mise en pratique professionnelle

Evaluation finale

L'évaluation finale est une **évaluation certifiante** réalisée après la formation, en situation réelle ou simulée. Elle vise à valider les compétences acquises par le participant en lien avec les activités professionnelles de tatouage éphémère.

Nature de l'évaluation :

- Mise en situation pratique avec réalisation d'une prestation complète de tatouage éphémère (henné, jagua ou paillettes)
- Jeu de rôle des choix techniques et des consignes de suivi client.

Modalités de sanction

Un certificat de réalisation est fourni à tous les candidats qui ont réalisé la formation. Une attestation de réussite pour les apprenants ayant validé les attendus de la formation sont fournis aux candidats.